

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Automne 2023

POL4441-30
POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS
Mercredi de 9h30 à 12h30

Enseignants : Charles-Philippe David et Julien Tourreille

Courriel pour le cours : pol4441.uqam@gmail.com

Disponibilité : sur rendez-vous

DESCRIPTIF OFFICIEL

Fondements historiques, idéologiques, constitutionnels et sociopolitiques de la politique étrangère américaine. Élaboration de la politique étrangère des États-Unis : nature et rôle des principaux acteurs. Contraintes internes et externes sur la formulation et la mise en œuvre des politiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ce cours vise spécifiquement à :

- 1) Cerner la **complexité** de l'élaboration de la politique étrangère américaine ;
- 2) Comprendre les **origines** et les principaux **événements** qui ont marqué l'évolution de cette politique ;
- 3) Identifier et expliquer le rôle des principaux **acteurs gouvernementaux** intervenant dans la formulation et participant à la conduite de la politique étrangère américaine ;
- 4) Analyser la formulation et la conduite de cette politique étrangère, en mettant l'accent sur les **tergiversations** qui ont marqué le comportement international des États-Unis tout au long de leur histoire (républicanisme, impérialisme républicain, lutte au communisme et guerre froide, après-guerre froide, « guerre à la terreur ») ;
- 5) Présenter et évaluer les principaux **courants de pensée** et modèles théoriques/analytiques qui cherchent à expliquer et/ou comprendre cette politique étrangère ;
- 6) Faire connaître les principaux **outils de recherche** et ressources documentaires pour analyser la politique étrangère américaine.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les cours seront avant tout magistraux. Tout au long de la session, vous serez cependant invités à poser vos questions ou faire part de vos suggestions et commentaires concernant les sujets abordés en classe, dans les lectures, ou vis-à-vis d'évènements survenus dans l'actualité (toujours riche !) en lien avec la politique étrangère des États-Unis.

La matière abordée dans le cadre de ce cours est divisée en trois grandes parties. La **première** est consacrée à l'analyse des fondements historiques, culturels, et constitutionnels de la politique étrangère américaine. Les principales approches académiques et théoriques utilisées pour étudier cette politique sont également présentées. La **deuxième partie** est consacrée aux acteurs participants à la formulation et à la conduite de la politique étrangère des États-Unis. La **troisième partie** porte sur l'action des États-Unis dans le monde depuis 1945. Cette action est abordée sous quatre angles thématiques : le poids des capacités matérielles de la puissance américaine ; l'influence de l'idéologie ; l'importance des acteurs politiques intérieurs sur la formulation de la politique extérieure ; enfin l'impact de la prise de décision.

OUVRAGES OBLIGATOIRES

Ce cours nécessite l'achat de **2 ouvrages obligatoires**. Faites bien attention à acheter la 4^e édition (2022) pour le premier et la 2^e édition (2018) pour le second !

- ❑ Sous la direction de Charles-Philippe David et Julien Turreille, *La politique étrangère des États-Unis*, Paris : Presses de Sciences Po, 2022 (4^e édition). Cet ouvrage est disponible, à prix étudiant, à la librairie ZONE LIBRE située à deux pas de l'UQAM (262 Rue Sainte-Catherine Est).
- ❑ Sous la direction de Charles-Philippe David et Frédéric Gagnon, *Théories de la politique étrangère américaine. Auteurs, concepts et approches*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2^e édition, 2018. Cet ouvrage est disponible, à prix étudiant, à la COOP UQAM (Local J-M205, Pavillon Judith-Jasmin).

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le travail demandé pour ce cours est soutenu. **L'évaluation repose sur quatre éléments** : un travail de session portant sur un enjeu contemporain de la politique étrangère américaine (40 %), le plan du travail de session (10 %), un examen de mi-session (25 %), et un examen final (25 %).

- ❑ Le travail de recherche doit être **dactylographié** (interligne 1,5, 12 points, Times New Roman, justifié).

- ❑ Attachez une attention rigoureuse et pointilleuse à l'orthographe et à la syntaxe. Négliger celles-ci nuit gravement à la qualité de votre travail et sera sanctionné.
- ❑ Aucun retard ne sera accepté sans pénalité, à moins d'une note médicale. La pénalité imposée sera de **1 point par jour, incluant les jours de fin de semaine.**

1. Le plan du travail de session – 10 % : à remettre le 18 octobre 2023.

- ❑ Cet exercice a pour objectif de vous aider à choisir un sujet précis pour votre travail de session.
- ❑ Il vous est demandé de faire une introduction préliminaire présentant le sujet considéré et sa pertinence. Vous devez ensuite proposer une problématique, une hypothèse et une ébauche de plan.
- ❑ Ce plan doit être accompagné d'une bibliographie annotée comportant un minimum de 5 sources rigoureuses.
- ❑ La longueur attendue est d'une page à une page et demie environ.

2. L'examen de mi-session – 25 % : mercredi 1^{er} novembre 2023.

- ❑ Il portera sur le **contenu des séances 2 à 7.**
- ❑ Il comprendra **deux types de questions** : 20 questions à choix multiple (QCM) et 1 question à développement à choisir parmi les 2 ou 3 qui vous seront proposées.
- ❑ Cet examen sera d'une durée maximale de 3 heures.

3. L'examen final– 25 % : mercredi 13 décembre 2023.

- ❑ Il portera sur le **contenu des séances 9 à 13.**
- ❑ Il comprendra **deux types de questions** : 20 questions à choix multiple (QCM) et 1 question à développement à choisir parmi les 2 ou 3 qui vous seront proposées.
- ❑ Cet examen sera d'une durée maximale de 3 heures.

4. Le travail de session – 40 % : à remettre au plus tard le 18 décembre 2023.

- ❑ Le travail de session est d'une **longueur maximale de 10 pages**, excluant la page titre, la table des matières et la bibliographie
- ❑ Ce travail de recherche doit exposer une thèse, argumentée et appuyée méthodiquement. Pour une aide méthodologique plus poussée, consultez le centre Paulo Freire : <https://politique.ugam.ca/etudiants/centre-paulo-freire/>
- ❑ Une simple description de style « journalistique » ne sera pas acceptable. L'étudiant doit *analyser* de façon approfondie un enjeu relié à la politique étrangère américaine contemporaine. Cet enjeu peut aussi être relié à l'actualité.

- ❑ Le choix du sujet est libre, mais doit être lié au thème du cours. En ce sens, votre travail doit porter d’abord et avant tout sur la politique *étrangère* des *États-Unis*, et traiter impérativement d’un enjeu précis.
- ❑ Votre travail devra obligatoirement utiliser un **minimum de cinq (5) sources rigoureuses** et pertinentes.
- ❑ Il devra absolument être présenté selon les consignes suivantes : 1) à double interligne et justifié; 2) selon des marges de 2,5 cm (haut), 2,5 cm (bas), 2,5 cm (gauche), 2,5 cm (droite); 3) avec la police Times New Roman en 12 pt. Le non-respect systématique de ces consignes entraînera une **pénalité variant entre 2 et 10 points** sur la note du travail, selon la gravité de l’offense.

CALENDRIER DES SÉANCES

Séance 1. 6 septembre 2023 : Introduction du cours et présentation du syllabus.

Lecture obligatoire :

- ❑ « Introduction », David, Charles-Philippe et Julien Tourreille (dir.), *La politique étrangère des États-Unis*.

PARTIE 1. LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE AMÉRICAINE

Séance 2. 13 septembre 2023 : Les fondements historiques de la politique étrangère américaine.

Lectures obligatoires :

- ❑ Claire Delahaye, « Chapitre 1. Le cadre historique : 1776-1945, entre isolationnisme et interventionnisme », dans David, Charles-Philippe et Julien Tourreille (dir.), *La politique étrangère des États-Unis*.
- ❑ Bernard Lemelin et Christophe Cloutier-Roy, « Chapitre 1. Neufs grands débats historiques et les leçons à retenir », dans David, Charles-Philippe et Frédéric Gagnon (dir.), *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches*.

Séance 3. 20 septembre 2023 : Les fondements culturels de la politique étrangère américaine.

Lectures obligatoires :

- ❑ Louis Balthazar, « Chapitre 3. Le cadre culturel : le style national » et « Chapitre 4. Le cadre idéologique : les grands courants de pensée », dans David, Charles-Philippe et Julien Tourreille (dir.), *La politique étrangère des États-Unis*.
- ❑ Gilles Vandal, « Chapitre 2. L’exceptionnalisme comme fondement moral », dans David, Charles-Philippe et Frédéric Gagnon (dir.), *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches*.

Séance 4. 27 septembre 2023 : Les fondements théoriques de la politique étrangère américaine.

Lectures obligatoires :

- ❑ David Grondin, « Chapitre 5. Le cadre théorique : les approches académiques » dans David, Charles-Philippe et Julien Tourreille (dir.), *La politique étrangère des États-Unis*.
- ❑ David Grondin, « Chapitre 3. Le poids du discours et du langage », dans David, Charles-Philippe et Frédérick Gagnon (dir.), *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches*.

Séance 5. 4 octobre 2023 : Les fondements constitutionnels de la politique étrangère américaine.

Lectures obligatoires :

- ❑ Élisabeth Vallet, « Chapitre 2. Le cadre constitutionnel, le déséquilibre du pouvoir », dans David, Charles-Philippe et Julien Tourreille (dir.), *La politique étrangère des États-Unis*.
- ❑ Élisabeth Vallet, « Chapitre 6. Les débats constitutionnels et la séparation des pouvoirs », dans David, Charles-Philippe et Frédérick Gagnon (dir.), *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches*.

PARTIE 2. LES ACTEURS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE AMÉRICAINE

Séance 6. 11 octobre 2023 : La présidence.

Lectures obligatoires :

- ❑ David, Charles-Philippe, « Chapitre 6. Une présidence toujours prépondérante » dans David, Charles-Philippe et Julien Tourreille (dir.), *La politique étrangère des États-Unis*.
- ❑ Sébastien Barthe, « Chapitre 10. Le leadership et le style présidentiels », dans David, Charles-Philippe et Frédérick Gagnon (dir.), *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches*.

Séance 7. 18 octobre 2023 : Le Congrès. REMISE DU PLAN DU TRAVAIL DE SESSION.

Lectures obligatoires :

- ❑ Frédérick Gagnon et Vincent Boucher, « Chapitre 8. Le Congrès » dans David, Charles-Philippe et Julien Tourreille (dir.), *La politique étrangère des États-Unis*.
- ❑ Frédérick Gagnon, « Chapitre 7. Théories sur le rôle du Congrès », dans David, Charles-Philippe et Frédérick Gagnon (dir.), *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches*.

25 octobre 2023 : Pas de cours, semaine de relâche

Séance 8. 1^{er} novembre 2023 : EXAMEN DE MI-SESSION.

Séance 9. 8 novembre 2023 : Les acteurs non-gouvernementaux.

Lectures obligatoires :

- ❑ Christophe Cloutier-Roy, « Chapitre 9. La société civile organisée. Groupes d'intérêts, lobbies ethniques et *think tanks* » et Karine Prémont et Julie-Pier Nadeau, « Chapitre 10. L'opinion publique et les médias » dans David, Charles-Philippe et Julien Tourreille (dir.), *La politique étrangère des États-Unis*.
- ❑ Donald E. Abelson, « Chapitre 8. L'étude des lobbies et des *thinks tanks* » et Karine Prémont, « Chapitre 9. L'influence de l'opinion publique et des médias », dans David, Charles-Philippe et Frédérick Gagnon (dir.), *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches*.

Séance 10. 15 novembre 2023 : La bureaucratie et les processus décisionnels.

Lectures obligatoires :

- ❑ Charles-Philippe David et Julien Tourreille, « Chapitre 7. Les acteurs du jeu bureaucratique », dans David, Charles-Philippe et Julien Tourreille (dir.), *La politique étrangère des États-Unis*.

PARTIE 3. L'ACTION DES ÉTATS-UNIS DANS LE MONDE DEPUIS 1945

Séance 11. 22 novembre 2023 : Le poids des conditions matérielles dans la conduite de la politique étrangère.

Lectures obligatoires :

- ❑ Charles-Philippe David et Julien Tourreille, « Chapitre 4. Théories de l'hégémonie américaine » et Barthélémy Courmont et Pierre-Alain Clément, « Chapitre 5. La pensée géopolitique américaine », dans David, Charles-Philippe et Frédérick Gagnon (dir.), *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches*.

Séance 12. 29 novembre 2023 : Les défis contemporains de la politique étrangère américaine.

Lectures obligatoires :

- ❑ « Conclusion », David, Charles-Philippe et Julien Tourreille (dir.), *La politique étrangère des États-Unis*.

Séance 13. 6 décembre 2023 : Idéologie et prise de décision dans la conduite de la politique étrangère.

Outre les lectures obligatoires ci-dessous, **cette séance impliquera que vous visionniez au préalable un (ou des) document(s) vidéo portant sur la prise de décision.** Les informations à cet égard vous seront communiquées au cours de la session.

Lectures obligatoires :

- Tanguy Struye de Swielande, « Chapitre 11. La cognition, la perception et les prédispositions » et Charles-Philippe David, « Chapitre 12. Théories bureaucratiques du processus décisionnel », dans David, Charles-Philippe et Frédérick Gagnon (dir), *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches.*

SÉANCE 14. 13 DÉCEMBRE 2023 : EXAMEN FINAL.

18 DÉCEMBRE 2023 : DATE LIMITE DE REMISE DU TRAVAIL DE SESSION.

OUVRAGES ET LIENS INTERNET UTILES

OUVRAGES (DISPONIBLES À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UQÀM) :

- Campbell, David, *Writing Security: United States Foreign Policy and the Politics of Identity*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 1998.
- Carter, Ralph (dir.), *Contemporary Cases in U.S. Foreign Policy* (2^e éd.), Washington D.C. : CQ Press, 2005.
- Carter, Ralph (dir.), *Contemporary Cases in U.S. Foreign Policy*, Washington D.C. : CQ Press, 2002.
- David, Charles-Philippe, *Au sein de la Maison-Blanche. De Truman à Obama : La formulation (imprévisible) de la politique étrangère des États-Unis* (3^e éd.), Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, 2015.
- David, Charles-Philippe, Karine Prémont et Julien Tourreille, *L'erreur. L'échec américain en Irak cinq ans plus tard*, Sainte-Foy : Septentrion, 2008.
- Delaporte, Murielle, *La politique étrangère américaine depuis 1945*, Bruxelles : Complexe, 1996.
- Fath, Sébastien, *Dieu bénisse l'Amérique. La religion à la Maison-Blanche*, Paris, Seuil, 2004.
- Gagnon, Frédérick (dir.), *Le Congrès des États-Unis*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2006.
- Hassner, Pierre et Justin Vaïsse, *Washington et le monde : Dilemmes d'une superpuissance*, Paris : Éditions CERI/Autrement, 2003.
- Hastedt, Glenn P., *American Foreign Policy: Past, Present, Future* (8^e éd.), New Jersey : Prentice Hall, 2009.
- Hook, Steven et John Spanier, *American Foreign Policy Since World War II* (16^e éd.), Washington D.C. : CQ Press, 2003.

- ❑ Ikenbery, John (ed.), *American Foreign Policy. Theoretical Essays* (5^e éd.), New York, Pearson, 2005.
- ❑ Jentleson, Bruce W., *American Foreign Policy: The Dynamics of Choice in the 21st Century* (4^e éd.), New York : W.W. Norton, 2010.
- ❑ Lieber, Robert J. (dir.), *Eagle Rules? Foreign Policy and American Primacy in the Twenty-First Century*, New Jersey : Prentice Hall, 2002.
- ❑ Lieven, Anatol, *Le nouveau nationalisme américain*, Paris, Gallimard, 2005.
- ❑ Magstadt, Thomas J., *An Empire if You Can Keep it: Power and Principle in American Foreign Policy*, Washington D.C.: CQ Press, 2004.
- ❑ Nouailhat, Yves-Henri, *Les États-Unis et le monde au XX^e siècle*, Paris : A. Colin, 1997.
- ❑ Prémont, Karine, *La télévision mène-t-elle le monde ?*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2006.
- ❑ Schulzinger, Robert D., *U.S. Diplomacy since 1900* (5^e éd.), New York et Oxford, Oxford: Oxford University Press, 2002.
- ❑ Snyder, Richard C., H.W. Bruck et Burton Sapin, *Foreign Policy Decision-Making (Revisited)*, New York: Palgrave Macmillan, 2002.
- ❑ Vallet, Élisabeth (dir.), *La présidence des États-Unis*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2005.
- ❑ Weldes, Jutta, *Constructing National Interests: The United States and the Cuban Missile Crisis*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 1999.
- ❑ Williams, William Appleman, *Empire as a Way of Life*, New York, Oxford University Press, 1955.
- ❑ Williams, William Appleman, *The Tragedy of American Diplomacy*, Cleveland : World Pub. Co., 1959.
- ❑ Wittkopf, Eugene, Charles Kegley Jr. et James Scott, *American Foreign Policy* (6^e éd.), Florence: Wadsworth Publishing Company, 2003.
- ❑ Wittkopf, Eugene et James M. McCormick, *The Domestic Sources of American Foreign Policy* (4^e éd.), Boston: Rowman & Littlefield Publishers, 2003.
- ❑ Zegart, Amy B. *Flawed by Design: The Evolution of the CIA, JCS, and NSC*, Stanford: Stanford University Press, 1999.

CHAIRE RAOUL-DANDURAND DE L'UQAM

Nous vous invitons à consulter la section de l'Observatoire sur les États-Unis, sur le site de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM, pour une banque de liens plus complète : www.dandurand.uqam.ca

SITES GOUVERNEMENTAUX

- ❑ Maison-Blanche (Présidence) : www.whitehouse.gov
- ❑ Conseil de sécurité nationale (CSN) : www.whitehouse.gov/nsc
- ❑ Département d'État : www.state.gov
- ❑ Département de la Défense (Pentagone) : www.defenselink.mil
- ❑ *Central Intelligence Agency* (CIA) : www.odci.gov/index.html
- ❑ Département de la Sécurité du territoire national (*Homeland Security*) : www.dhs.gov/dhspublic

- ❑ Département du Commerce : www.commerce.gov
- ❑ Département du Trésor : www.treasury.gov
- ❑ *Office of the United States Trade Representative* (USTR) : www.ustr.gov
- ❑ *United States Agency for International Development* (USAID) : www.usaid.gov
- ❑ Congrès : www.congress.org
- ❑ Sénat : www.senate.gov
- ❑ Chambre des représentants : www.house.gov
- ❑ Comité de la Chambre sur les Relations internationales : [www.house.gov/international relations](http://www.house.gov/international_relations)
- ❑ Comité de la Chambre sur les Services armés : www.house.gov/hasc
- ❑ Comité permanent de la Chambre sur le Renseignement : <http://intelligence.house.gov>
- ❑ Comité du Sénat sur les Affaires étrangères : www.foreign.senate.gov
- ❑ Comité du Sénat sur les Services armés : www.armed-services.senate.gov
- ❑ Comité du Sénat sur le Renseignement : www.intelligence.senate.gov
- ❑ *Office of National Drug Control Policy* (ONDCP) : www.whitehousedrugpolicy.gov

THINK TANKS ET CENTRES DE RECHERCHE

- ❑ *Center for Strategic and International Studies* (CSIS) : www.csis.org
- ❑ *Council on Foreign Relations* (CFR) : www.cfr.org
- ❑ *Brookings Institution* : www.brook.edu
- ❑ *American Enterprise Institute* : www.aei.org
- ❑ *RAND Corporation* : www.rand.org
- ❑ *Terrorism Research Center* : www.terrorism.com
- ❑ *CATO Institute* : www.cato.org
- ❑ *Heritage Foundation* : www.heritage.org
- ❑ *Global Security* : www.globalsecurity.org
- ❑ *United States Institute of Peace* : www.usip.org
- ❑ *Carnegie Endowment for International Peace* : www.ceip.org
- ❑ *Carnegie Council on Ethics and International Affairs* : www.carnegiecouncil.org
- ❑ *Center for Defense Information* : www.cdi.org
- ❑ *National Democratic Institute* : www.ndi.org
- ❑ *National Endowment for Democracy* : www.ned.org

REVUES SPÉCIALISÉES

- ❑ *Foreign Affairs* : www.foreignaffairs.org
- ❑ *Foreign Policy* : www.foreignpolicy.com
- ❑ *Foreign Policy Analysis* (Web via UQÀM)
- ❑ *Presidential Studies Quarterly*
- ❑ *International Security* : www.mitpress.mit.edu/isec
- ❑ *World Policy Journal* : www.worldpolicy.org/journal
- ❑ *Washington Quarterly* : www.twq.com
- ❑ *National Interest* : www.nationalinterest.org
- ❑ *National Journal* : www.nationaljournal.com
- ❑ *National Review* : www.nationalreview.com
- ❑ *Politique américaine*

MÉDIAS

- ❑ *The New York Times* : www.nytimes.com
- ❑ *Washington Post* : www.washingtonpost.com
- ❑ *Harper's* : www.harpers.org
- ❑ *The New Republic* : www.tnr.com
- ❑ *The Atlantic* : www.theatlantic.com
- ❑ *The Economist* : www.economist.com
- ❑ *The Walrus* : www.walrusmagazine.ca
- ❑ *Canadian Broadcasting Corporation (CBC)* : www.cbc.ca
- ❑ *British Broadcasting Corporation (BBC)* : www.bbc.co.uk
- ❑ *Weekly Standard* : www.weeklystandard.com
- ❑ *CBS* : www.cbsnews.com
- ❑ *MSNBC* : www.msnbc.msn.com
- ❑ *ABC* : www.abcnews.go.com
- ❑ *CNN* : www.cnn.com
- ❑ *Time* : www.time.com
- ❑ *U.S. News & World Report* : www.usnews.com/usnews
- ❑ *Le Monde diplomatique* : www.monde-diplomatique.fr

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES TRAVAUX, DE LA MÉTHODE ET DES CRITÈRES DE CORRECTION

Vous serez noté en fonction de quatre (4) critères :

- ❑ le **fond** (clarté, cohérence, structure du sujet, esprit de synthèse),
- ❑ la **réflexion** (arguments, faits, données, capacité d'analyse),
- ❑ l'**effort** (originalité, sources bibliographiques et notes de référence) et
- ❑ la **forme** (style, orthographe, présentation matérielle).

Le FOND : Cela concerne la clarté, la cohérence et la structure des idées, mais également l'esprit de synthèse.

Un texte clair :

- ❑ évite les phrases longues, floues et entrecoupées ;
- ❑ rend compréhensibles pour le lecteur les notions et les concepts contenus dans l'hypothèse.

Un texte cohérent :

- ❑ ne contient aucune partie qui n'est pas directement en lien avec l'hypothèse ;
- ❑ fait preuve de logique et, donc, est constitué de parties dont l'interrelation est évidente et démontrée.

Un texte bien structuré :

- ❑ sera souvent obtenu si vous conservez cette idée à l'esprit : « il faut que je dise au lecteur ce que je vais lui dire (introduction); il faut que je lui dise (développement); et il faut que je lui dise ce que je lui ai dit (conclusion)¹ »;
- ❑ débute par une introduction qui, idéalement, répond aux cinq interrogations suivantes :
 1. Quelle est la question que vous allez discuter ?
 2. Pourquoi cette question se pose-t-elle et pourquoi est-elle importante? En vertu de quelle littérature ou événement? (Clarifiez la question en la mettant en contexte, par exemple.)
 3. Quelle réponse donnez-vous à cette question? (Faites part de votre hypothèse. Cela consiste à affirmer quelque chose en une phrase claire et précise. Par exemple, « en 1991, les États-Unis sont intervenus dans le Golfe persique parce qu'ils recherchaient la puissance »).
 4. De quelle manière allez-vous identifier les réponses à votre question? (Il s'agit de dire quelques mots concernant vos sources et vos méthodes d'analyse).
 5. Quelles seront les étapes de votre développement? (Donnez un guide au lecteur concernant la suite du travail. Par exemple, « dans la première partie, nous ferons un bref retour historique sur l'Opération *Tempête du Désert*. Dans la deuxième partie, nous définirons le concept de « puissance ». Dans la troisième partie...² »).
- ❑ contient des titres et des sous-titres qui annoncent le sujet des différentes parties.

Un texte qui fait preuve d'un bon esprit de synthèse :

- ❑ présente uniquement les données et les idées utiles et pertinentes pour la démonstration ou l'explication annoncée en introduction;
- ❑ dit énormément en peu de pages et va droit au but (idéalement, la langue devrait être utilisée dans le seul but de communiquer des informations; il faut éviter le plus possible de « faire du style » et, au contraire, opter pour une écriture *simple, claire et précise*)³.

La RÉFLEXION : Ceci concerne l'analyse et les éléments d'argumentation.

Une bonne analyse :

- ❑ ne réside pas dans l'unique description ou narration;
- ❑ cherche à expliquer un phénomène, obligatoirement le point sur un débat d'idées, à appliquer des notions, des concepts ou encore une théorie à un cas particulier de la politique étrangère des États-Unis;
- ❑ passe par la formulation d'une hypothèse et d'arguments devant l'appuyer.

De bons éléments d'argumentation :

- ❑ sont convaincants et s'appuient sur les recherches déjà effectuées sur le sujet traité;

¹ Stephen Van Evera, *Guide to Methods For Students of Political Science*, Ithaca et Londres : Cornell University Press, 1997, p. 123.

² *Ibid.*, p. 123-124.

³ Chantal Bouthat, *Guide de présentation des mémoires et thèses*, Montréal : UQÀM, 1993, p. 2. Bien que Bouthat formule cette remarque pour les étudiants universitaires de 2^e cycle, celle-ci s'applique également aux étudiants de 1^{er} cycle.

- ❑ se basent sur des données fiables (on peut, à ce niveau, comparer les résultats de différentes études pour voir s'il y a uniformité dans les données, si ces dernières ne sont pas exagérées ou biaisées, etc.);
- ❑ sont pertinents et sont directement liés à l'hypothèse (si vous affirmez que « les États-Unis sont intervenus dans le Golfe persique parce qu'ils recherchaient la puissance », le lecteur gagnera peu à vous voir consacrer une partie entière de votre travail à la guerre entre l'Iran et l'Irak; à l'inverse, il gagnera beaucoup à vous voir définir le concept de « puissance » en recourant aux auteurs qui ont déjà écrit sur le sujet).

L'EFFORT : Ceci concerne l'originalité du travail, le traitement du sujet ainsi que la richesse et la variété de la documentation.

Un travail original :

- ❑ confronte différents points de vue et fait preuve de nuance;
- ❑ se penche sur un sujet relativement peu traité dans la littérature populaire.

Une documentation riche et variée :

- ❑ implique autant le recours à des monographies, à des articles spécialisés et à des documents officiels qu'à des sources Internet;
- ❑ implique le recours à des sources qui proviennent d'auteurs, de revues ou encore de journaux différents (En d'autres termes, il faudrait éviter d'utiliser seulement des articles de la revue *The National Interest* ou, autre exemple, du *Monde diplomatique*. Il faut chercher à confronter les points de vue et éviter de se réfugier dans la « vérité » que nous offre chaque revue ou journal. Ne tenir compte que d'un seul type de regard sur la politique étrangère des États-Unis fige le débat au lieu de le stimuler, ce qui va à l'encontre de l'objectif du cours. Rappelez-vous que vous n'êtes pas là pour défendre un point de vue en tant que militant, mais bien pour analyser une situation en ayant un regard le plus détaché possible.).

La FORME : Ceci concerne la présentation globale, les références et les notes de bas de pages, la syntaxe et l'orthographe, la bibliographie, la page titre et la table des matières.

À ce niveau, il faut :

- ❑ éviter les erreurs de français (relisez-vous et faites-vous relire);
- ❑ suivre les règles de présentation du département de science politique pour la confection des notes de bas de pages, de la page titre et de la bibliographie;
- ❑ paginer le texte;
- ❑ toujours donner davantage de détails que l'unique adresse URL d'un document (par exemple, [www.state.gov/plan/sor?5djel%hd/djdoeu?ehl-pol-eijkdg/ldjeudl\\$%kdk.html](http://www.state.gov/plan/sor?5djel%hd/djdoeu?ehl-pol-eijkdg/ldjeudl$%kdk.html)) lorsque vous référez à un site Internet. Il faut nommer le site, donner le titre de la page ou du document, nommer l'auteur, la date de mise en ligne du document et la date de consultation de la page. Voici un exemple⁴.

⁴Département d'État américain, « United States Support For Colombia », 19 juillet 2006. Disponible [en ligne] : http://www.state.gov/www/regions/wha/colombia/fs_060719_plancolombia.html (Consulté le 18 janvier 2007).

GRILLE DE CONVERSION DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Note	Intervalle	
A+	[90 – 100]	Excellent
A	[85 - 90[Excellent
A-	[80 - 85[Excellent
B+	[77 - 80[Très bien
B	[74 - 77[Très bien
B-	[70 - 74[Très bien
C+	[67 - 70[Bien
C	[65 - 67[Bien
C-	[63 - 65[Bien
D+	[61 - 63[Passable
D	[59 - 61[Passable
E	< 59[Échec

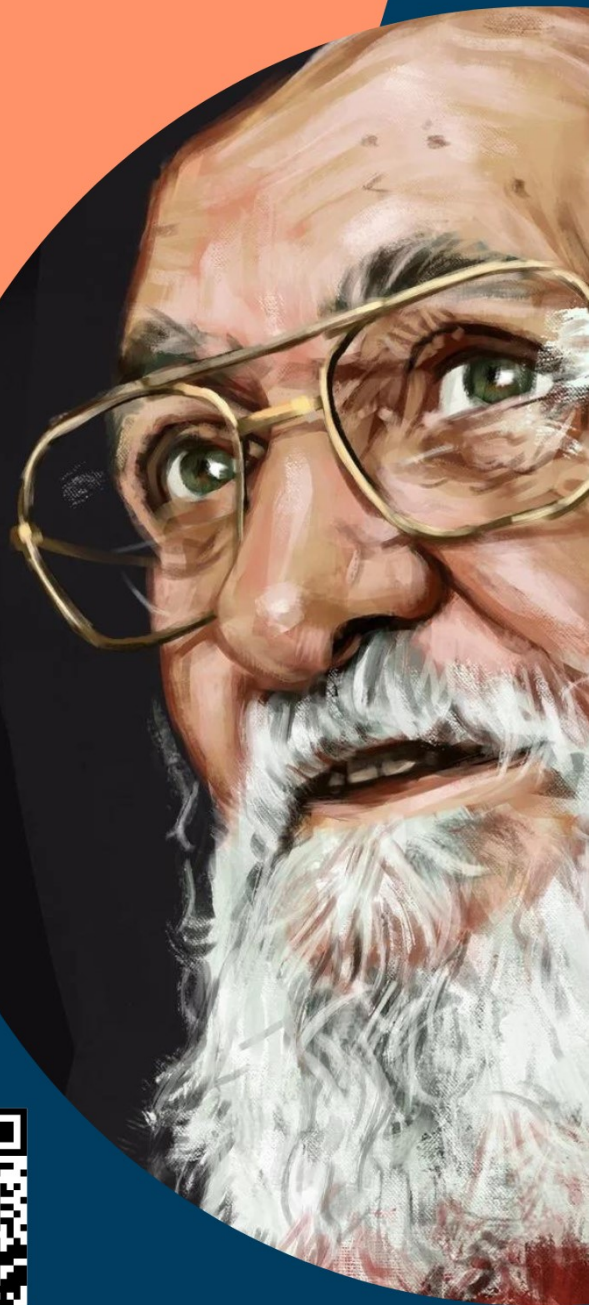
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*